

FELLETIN ■ L'étude d'urbanisme présentée à la population

Le nouveau visage du quartier de la gare

La commune de Felletin a lancé, l'été dernier, une étude d'urbanisme participative portant sur le quartier de la gare au sens large. Elle a convié voici quelques jours la population à sa restitution. Une quarantaine de personnes étaient présentes salle Ti-bord-du-Chalard.

La maire, Renée Nicoux, a d'abord rappelé le contexte de cette étude menée par la coopérative L'Arban. La municipalité souhaite conduire une réflexion sur la zone qui va de la place Charles-de-Gaulle à l'ancienne gare SNCF passant par la place Monthieux et le complexe sportif.

Redonner leur place aux piétons

La réflexion porte donc sur l'existant (état des lieux) et surtout sur ce qui pourrait être imaginé sur ces espaces en fonction des contraintes observées, des conflits d'usages (piétons-automobiles) et du souhait de la municipalité d'ancrer davantage ce quartier dans le cœur du bourg (*voir notre édition du 24 janvier*).

Les propositions qui ré-



RESTITUTION DE L'ÉTUDE. Les felletinois sont attentifs à la problématique du stationnement automobile alors que bien des espaces sont aujourd'hui bitumés et que le quartier manque d'espaces verts.

sultent de ce travail permettent de repenser les flux de circulation et redonner leur place aux piétons entre l'école, la salle polyvalente, le complexe sportif et le centre de loisirs. Elles préconisent une végétalisation d'espaces aujourd'hui recouverts de bitume qui assombrissent les perspectives (parvis de la gare, avenue de la gare, etc.). Elles s'attachent

à donner une entrée de ville plus accueillante qu'aujourd'hui. Certaines sont audacieuses comme la création d'un espace enfance sur la place Monthieux.

La présentation a été suivie par quelques échanges avec le public avec notamment des interrogations sur le stationnement en centre-ville et la nécessité

de conserver des places à proximité du centre-bourg. La problématique du manque de lisibilité des espaces publics et privés s'est également posée aussi bien autour de la gare qu'autour du centre de loisirs. ■

➔ **En savoir plus.** L'étude sera disponible en ligne sur www.felletin.fr et consultable en mairie.